

Séance du mardi 15 janvier 2019

Date de convocation : 10 janvier 2019

- Demande de subvention DETR - année 2019
- Informations et questions diverses

L'an deux mille dix-neuf, le quinze janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre JULIEN, Maire

Présents : MM. JULIEN - ROUAULT - Mme LHUILIER - M. POMA - Mme SAINSON - MM. MORCET - DANGER - BENOIT DENIZEAU - Mme LATREILLE - M. BRIANDET - Mmes BOISSIER - DUPUY - BACHELIER - M. BOURSIN

Absents excusés ayant donné procuration : Mmes LOUPIAS (LHUILIER) - AVY (ROUAULT) - BOIS (SAINSON)

Absent : M. CHESNEAU

Mme BACHELIER a été nommée secrétaire

En ouverture de séance, est rajouté à l'ordre du jour :

- classe de neige 2019-2019
- schéma directeur d'assainissement

ÉCOLE MES JEUNES ANNÉES Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) Demande de subvention DETR - année 2019

Vu la circulaire préfectorale en date du 21 novembre 2018 donnant toutes instructions utiles pour les demandes de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux - 2019, Monsieur MORCET, Adjoint au Maire propose au conseil municipal que le projet de plan particulier de mise en sécurité (PPMS) à l'école « Mes Jeunes Années » soit inscrit au programme 2019. L'estimation établie s'élève à **16 132,99 €** hors taxe.

Monsieur MORCET demande aux membres présents de se prononcer pour l'engagement de ces travaux.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- approuve le projet subventionnable ainsi que le plan de financement.
- sollicite une subvention au titre de la DETR - année 2019 aussi élevée que possible pour l'aider à réaliser lesdits travaux qui seront financés par fonds propres et subventions.
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

CLASSE DE NEIGE Année 2019 - 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les enfants de deux classes primaires participeront à un séjour classe de neige pendant l'année scolaire 2019-2020 (effectif prévisible à confirmer : 50 élèves et 02 enseignants) et qu'un devis établi par la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse (FOL 23) propose un séjour à Super Besse du jeudi 12 mars 2020 au vendredi 20 mars 2020, soit 9 jours/8 nuits pour un montant de 792,00/enfant. Une soirée contes auvergnats moyennant le prix de 160 € est également proposée.

Monsieur le Maire précise qu'en application de l'arrêté Interministériel du 06 mai 1985 fixant l'indemnité allouée aux enseignants chargés d'accompagner leurs élèves en classe de neige, la commune a la faculté de verser une indemnité aux enseignants qui encadrent le séjour

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la proposition de la FOL 23 pour le séjour à SUPER BESSE du jeudi 12 mars 2020 au vendredi 20 mars 2020 moyennant la somme de 792,00/enfant.
- prend à sa charge les frais engendrés par la soirée contes auvergnats
- décide de verser une indemnité aux enseignants encadrant la classe de neige
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis établi par la FOL 23

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Monsieur le Maire,

- informe de la nécessité de réaliser un schéma directeur d'assainissement des eaux usées
- indique que les objectifs principaux de l'étude sont :
 - d'établir un diagnostic de fonctionnement du réseau eaux usées et des stations de traitement afin de prévoir l'évolution des structures d'assainissement et limiter les quantités d'eaux parasites dans le réseau ainsi que les déversements au milieu naturel
 - de programmer les investissements à réaliser sur le réseau et les différents ouvrages visant à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent

- précise que cette étude, d'une durée prévisionnelle de douze (12) mois a fait l'objet d'une estimation prévisionnelle de 80 000,00 euros hors taxe et 96 000,00 euros toutes taxes comprises
- est susceptible de faire l'objet d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil départemental du Loir-et-Cher
- se décompose en cinq (5) phases :
 - phase 1 : pré-diagnostic
 - phase 2 : campagnes de mesures
 - phase 3 : investigations complémentaires
 - phase 4 : bilan du fonctionnement du système d'assainissement
 - phase 5 : schéma directeur assainissement
- propose de retenir le bureau d'études DUPUET FRANK ASSOCIES pour une mission d'assistance conseil pour un montant de 9 350,00 euros hors taxe soit 11 220,00 euros toutes taxes comprises
- de consulter, dans le cadre d'une procédure adaptée, une entreprise spécialisée pour la réalisation de l'étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- approuve :
 - le programme du schéma directeur d'assainissement des eaux usées,
 - l'estimation prévisionnelle de 80 000,00 euros hors taxe et 96 000,00 euros toutes taxes comprises,
- prend l'engagement d'inscrire les sommes nécessaires à son budget
- décide :
 - de retenir le bureau d'études DUPUET FRANK ASSOCIES pour une mission d'assistance conseil pour un montant de 9 350,00 euros hors taxe soit 11 220,00 euros toutes taxes comprises
 - de consulter des bureaux d'études spécialisés conformément aux articles du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics pour la réalisation de l'étude,
 - sollicite le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer cette étude,
 - donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant, d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la constitution des dossiers et pour retenir un bureau d'études spécialisé pour cette opération.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1 - effacement réseaux Route des Vins : approbation devis VIGILEC d'un montant de 17 553,60 € TTC
 - 2 - réunions :
 - commission finances : mardi 29 janvier 2019, 18 H 45, mairie
 - participation citoyenne : mardi 05 février 2019, 19 H 00, foyer rural
 - conseil municipal : mardi 12 février 2019, 18 H 30, mairie
 - forum recrutement : mercredi 27 février 2019, 13 H 00 - 17 H 00, foyer rural
 - 3 - présentation par Philippe MORCET d'un dispositif d'alerte
 - 4 - cahier doléances grand débat national : 15 janvier 2019 - 15 mars 2019
 - 5 - commande de panneaux à prévoir
 - 6 - demande de renseignements sur :
 - galette 07 février 2019 (Virginie DUPUY)
 - vente d'un terrain rue e La Tunisie (Jean-Marie DENIZEAU et Ana LATREILLE)
 - poulaillers désaffectés rue des Chemineaux (Jean-Marie DENIZEAU)
 - ventes commerces Café de La Mairie et boulangerie (Jean-Marie DENIZEAU)
- La séance est levée à 19 H 40